



Le Palais Omnisports de Paris-Bercy et l'UNICEF France s'unissent en faveur de

la Convention internationale des droits de l'enfant

A l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, signée le 20 novembre 1989, à Paris, Bercy s'associe à l'UNICEF France pour sensibiliser le public du P.O.P.B. à la condition des enfants du monde.

Depuis vingt ans, l'UNICEF, agence des Nations unies chargée d'assurer à tous les enfants du monde santé, éducation, égalité et protection, s'engage à faire appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant par les États qui l'ont ratifiée et à la promouvoir plus largement.

Pour célébrer les droits affirmés par la Convention au bénéfice de tous les enfants du monde, l'UNICEF France et Bercy se sont naturellement associés.

Avec un million de spectateurs par an et une programmation s'adressant notamment à toutes les familles et à tous les jeunes, le Palais omnisports de Paris-Bercy est un lieu idéal pour sensibiliser le grand public à la condition des enfants du monde.

Bercy, très sensible à cette cause, met donc à disposition de l'UNICEF France un nouveau territoire d'expression pour faire connaître et promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les actions de promotion de la Convention seront ainsi relayées à l'intérieur même du P.O.P.B., avec la diffusion de spots vidéo, une campagne d'affichage ainsi que la mise à disposition d'un stand de l'UNICEF dédié à la vente de ses produits solidaires, dont les recettes alimentent le fonds régulier de l'organisation (pour plus d'informations : www.bercy.fr).

L'ensemble du dispositif de promotion sera intégralement visible à l'occasion des deux spectacles donnés par les écuyers du Cadre Noir de Saumur à Bercy, les 21 et 22 Novembre 2009, dates qui correspondent au week-end de célébration des vingt ans des droits de l'enfant (pour plus d'informations : www.unicef.fr).

Contact presse Bercy Fabienne Moszer fmoszer@bercy.fr

Contact presse UNICEF France Carine Spinosi cspinosi@unicef.fr

A propos de l'UNICEF France : L'UNICEF est à pied d'œuvre dans plus de 150 pays et territoires du monde entier pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à de l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le sida. L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements. www.unicef.fr

A propos des principaux droits fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant

- 1- Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.
- 2- Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité.
- 3- Le droit d'aller à l'école.
- 4- Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de l'exploitation.
- 5- Le droit de ne pas faire la guerre ni de la subir.
- 6- Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru.
- 7- Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.
- 8- Le droit d'avoir des loisirs.
- 9- Le droit à la liberté d'information, d'expression, de participation, de religion.
- 10- Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination.